

## ATTESTATION DE SURFACE

Je soussigné, Sadry BEN ROMDHANE, Géomètre-Topographe au sein de la société **CARREGEO**, atteste avoir procédé le 25 mai 2026 au relevé et au mesurage d'une partie de la parcelle suivante :

- Adresse : 10 Rue Robert Schuman, 77330 Ozoir-la-Ferrière
- Cadastre : Section AS n° 11
- Demandeur : Société **MCT SERVONNAIS** 7 allée du poirier penche -77170 SERVON

D'après les mesures effectuées sur le terrain, la superficie de l'emprise délimitée par les limites apparentes (murs, clôtures, haies, repères visibles) est de :

**5 110,0 m<sup>2</sup> (Cinq mille cent dix mètres carrés)**

Cette superficie est calculée conformément au plan annexé intitulé : « **CG-260607-PLAN-MASSE** ».

Réserves importantes : La présente attestation est établie exclusivement sur la base des limites physiques apparentes au jour du relevé.

Elle ne constitue pas un bornage foncier et ne vaut pas reconnaissance juridique des limites de propriété. Elle ne préjuge pas de la superficie cadastrale globale de la parcelle.

Cette attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à PARIS le 09/06/2026

Sadry BEN ROMDHANE

